



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 30 (1931), p. 201-227

Charles Picard

Les influences étrangères au tombeau de Petosiris: Grèce ou Perse? [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711622	BIFAO 126	
9782724711059	Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines	Chloé Ragazzoli
9782724711455	Les émotions dans l'Égypte Ancienne	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	AnIsl 60	
9782724711448	Athribis XI	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ????? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ??????? ?????????? ??????????????	
??????????	?????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ????????	

LES INFLUENCES ÉTRANGÈRES

AU TOMBEAU DE PETOSIRIS : GRÈCE OU PERSE?

(avec 2 planches)

PAR

M. CH. PICARD

PROFESSEUR À LA FACULTE DES LETTRES DE PARIS.

Depuis que M. G. Lefebvre, au nom du Service des Antiquités d'Égypte, a découvert et restauré en 1920 près d'Hermopolis en Moyenne-Égypte⁽¹⁾, puis publié en trois beaux volumes (1923-1924), le *Tombeau de Petosiris*⁽²⁾, certaine controverse est née autour de cette sépulture de famille; elle peut diviser non seulement les égyptologues eux-mêmes, mais — à cause des influences étrangères dont témoigne la décoration funéraire, à cause aussi du problème chronologique soulevé, — une partie des historiens de l'ancien monde gréco-oriental...

Je rappelle qu'en l'absence de tout nom royal à travers les multiples inscriptions qui couvrent l'édifice, M. G. Lefebvre avait cru pouvoir conclure — de divers indices, historiques, stylistiques, linguistiques, etc., tous convergents à son gré — que l'auteur des sculptures dont sont ornés certains murs avait dû travailler bien après la chute du second Empire persan; après même le début du règne officiel de Ptolémée Sôter (305); donc vers 300, en somme (p. 12). Ainsi, s'il s'était sensiblement écarté ça et là de la pure tradition égyptienne — art et religion — c'est qu'il aurait subi, pouvait-on croire, les suggestions de la race alors victorieuse, celle des Grecs, « plutôt dans les toutes dernières années du iv^e siècle ou au début du iii^e »⁽³⁾.

⁽¹⁾ Dans la région dite *le Fassagi* des Nécropoles de Tounah-Derouah.

⁽²⁾ Cf. aussi, précédemment, divers articles du même savant parus dans les *Annales Serv. Ant. Égypte*, t. XX à XXIII (1920-1923); et *Bulletin*, t. XXX.

Monum. et Mém. Fondat. Piot, XXV, 1922, p. 211 et seq., pl. XVII. La publication principale de M. G. Lefebvre (1923-1924) sera citée ci-après, sous l'abréviation : *Tombeau*, I-III.

⁽³⁾ On venait visiter le tombeau vers le milieu

M. P. Montet, avec une hardie netteté, a contesté le premier ces résultats, et presque aussitôt : dès 1926, dans un article de la *Revue archéologique*⁽¹⁾, il se déclarait convaincu que les « nouveautés » du Tombeau ne venaient pas surtout des Hellènes, *mais des Perses*. Pour lui, *presque tout* ce qui n'était pas égyptien dans la décoration trouvait des analogies du côté de l'Iran; d'ailleurs, grâce à l'indice (présenté comme décisif) que viendrait donner la mention faite de la saison *akhit* dans les inscriptions agricoles, on eût pu arriver, semblait-il, à considérer Petosiris comme mort et enterré au temps où les Achéménides étaient encore maîtres des pays du Nil; soit, après 500 et avant 460 (p. 168, 170). Nous voyons ici, écrivait le savant égyptologue de Strasbourg, « un notable Égyptien, qui a restauré dans sa ville le culte de Thot, récompensé grâce au Grand Roi, par le sacrifice d'un taureau, *et d'après le rite perse* ». Et M. P. Montet mettait en relief l'importance historique de son interprétation. Non seulement nous aurions sous les yeux, grâce au Tombeau mieux compris, la preuve (secondaire) d'une adoption par les fellahs du Delta du costume perse; mais aussi nous verrions dans la religion d'Égypte, — prête à réagir et solidement implantée autour de 400 avant J.-C., — l'influence iranienne (transformation des us sacrificiels); de même dans l'art, puisque le mort avait fait « confectionner dans ses ateliers un meuble décoré de deux licornes (*sic*), à l'imitation des estrades royales » (persiques); puisque les techniciens à sa solde travaillaient, nous dit-on, généralement « comme leurs émules perses ».

Voilà, certes, des observations propres à attirer la curiosité. Le débat ainsi ouvert, si M. P. Montet a vu juste, les hellénistes se trouveraient quasi déposés de l'étude d'un monument où ils avaient cru pour un temps, — à la suite de M. G. Lefebvre, d'après lui — pouvoir reconnaître et mesurer la trace, concrète, de ces mélanges de civilisation que l'époque des Lagides passait pour avoir introduits en Égypte. L'opinion novatrice de M. P. Montet n'a pas certes été accueillie partout avec applaudissement⁽²⁾. Je le sais (pour avoir deux ans

du III^e siècle (cf. p. 9, p. 24) ainsi que le prouve un distique grec, proseynème adressé au « Sage » Petosiris, dont j'ai eu déjà l'occasion de m'occuper ailleurs : *Annales Univ. Grenoble*, 1925, II, 2, p. 125 et seq. (*Arithmologie mystique*).

⁽¹⁾ I, p. 161-181 (*Note sur le Tombeau de*

Petosiris, pour servir à l'histoire des Perses en Égypte); cf. aussi *Rev. Études anc.*, XXVIII, 1926, p. 62.

⁽²⁾ Cf. R. WEILL, *Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne*, p. 85 et seq., qui maintient la date proposée par M. G. Lefebvre.

bénéficié à Lyon de la science aimable et si informée de l'égyptologue éminent à qui est dédié ce Recueil), les spécialistes n'avaient pas accordé une valeur entièrement convaincante à celui des arguments qui eût été le plus péremptoire, contre la thèse de M. G. Lefebvre : le calcul des dates d'après la mention de la saison *akhit*. J'avais moi-même signalé d'emblée quelques autres réserves⁽¹⁾. Par ailleurs, les auteurs du livre *La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine* (1928), ont marqué récemment leur opposition⁽²⁾.

Mais n'a-t-il pas été troublant de voir, l'année dernière encore (*Revue de l'Égypte ancienne*, II, 1928, fasc. 1-2, p. 56-57), de nouveau à Strasbourg, un historien de l'antiquité classique, réputé notamment pour ses recherches sur la chronologie de l'histoire méditerranéenne, accepter fort explicitement comme démontrée toute la critique de M. P. Montet; puis, prenant, il est vrai, un parti intermédiaire, placer le septennat de Petosiris vers 406-399⁽³⁾; donc à la fin de la première domination persane, vers le temps du réveil national de la XXVIII^e dynastie (de Saïs)? Et M. Cavaignac de rappeler que son collègue de Strasbourg avait soumis le monument à un *examen archéologique minutieux*, y décelant ainsi de nombreuses traces d'influence *perse*⁽⁴⁾!

Puisque l'«affaire Petosiris» dure, — presque tout restant, ainsi, controversé, et de l'interprétation, et de la place chronologique, donc de l'histoire même du *Tombeau*, — j'ai jugé qu'il ne serait pas inutile de donner suite ici à mes intentions exprimées dès 1926, en apportant, de mon côté, au moins quelques contributions archéologiques à un débat où je suis entré sans nul parti pris. N'ayant de la religion égyptienne qu'une connaissance médiante, je me tiendrais du moins pour satisfait d'avoir déblayé, si je puis dire, autour de l'édifice si intéressant du Fassaqi, ce que j'appellerai les voies d'accès (et d'influence) étrangères.

⁽¹⁾ *Annales Serv. Ant. Égypte*, XXVI, 1926, p. 117, n. 3. Dans ma *Sculpt. antique*, II, 1926, p. 284, j'ai adopté les dates et l'exégèse de M. G. Lefebvre.

⁽²⁾ P. 26 n. 1 : «contestable». M. P. JOUGUET, *L'impérialisme macédonien*, 1926, p. 330, avait considéré l'influence *grecque*, au Tombeau de Petosiris, comme «indéniable», tout en hésitant sur la date (p. 330, n. 5). M. E. Surs, *Vie de*

Petosiris, 1927, a fort docilement repris la date de M. G. Lefebvre, sans ajouter beaucoup à l'étude de la question.

⁽³⁾ Ce qui ne va, d'ailleurs, pas bien, notons-le, avec le calcul de M. P. Montet, p. 168 : saison *akhit* en 401, du 1^{er} décembre au 30 mars!

⁽⁴⁾ De l'influence grecque, pas un mot cette fois. M. E. Cavaignac va donc plus loin, à ce sujet, que celui qu'il veut suivre!

Je laisserai à part, bien entendu, ce dont peuvent décider seulement les spécialistes des choses d'Égypte : si, par exemple, d'après l'épigraphie, les inscriptions des murailles du Tombeau peuvent se rapprocher, ou non, des textes ptolémaïques⁽¹⁾. Moins encore, je ne voudrais m'aventurer à discuter au fond l'argument que M. P. Montet a considéré comme formel pour sa démonstration : celui, mentionné ci-dessus au passage, de la saison *akhit*⁽²⁾.

*
* *

Aussi, bien, il y a toujours danger à conclure trop isolément des détails. C'est en examinant directement les principaux reliefs sculptés, — avec les interprétations contradictoires qu'ils ont pu faire naître, pour ce qui touche l'influence grecque, ou l'influence perse, — que j'aborderai ma tâche. Je n'essayerai qu'ensuite de parler à mon tour des dates⁽³⁾.

⁽¹⁾ M. G. Lefebvre (*Tombeau*, I, p. 10) compare, pour l'épigraphie, la stèle de Naples, celle dite du Satrape, ainsi que les textes de la célèbre statue de Zedher le Sauveur. M. P. Montet pense, de son côté, que les hiéroglyphes du sarcophage de Petosiris pourraient ressembler à ceux des tombeaux persans de Saqqarah (*l. l.*, p. 165).

⁽²⁾ Le plus récent travail consacré à la culture des céréales en Grèce, celui du regretté A. Jardé (1925), contient, au vrai, maints avertissements sceptiques, et de portée générale, contre des raisonnements de cette nature. Peut-être faudrait-il distinguer l'année *agricole* de l'année officielle, en Égypte; et l'on sait qu'il n'est sans doute pas trop légitime, près du Nil ou ailleurs, de conclure du présent au passé, pour les usages saisonniers : donc, l'arrachage du lin, la moisson, etc. M. P. Montet n'a pas négligé toujours de s'apercevoir lui-même du caractère un peu ténu de certaines de ses observations. Ne relève-t-il pas (par exemple, n° 51, et scènes des planches XIII-XV) que dans les sortes de couplets : «Je suis le cultivateur vigoureux, etc.», le texte

pourrait répéter seulement une chanson de fellah plus ancienne, et n'être pas tout à fait en accord ainsi avec le calendrier? Or, de la chanson au texte même, qui, paraît-il, «ne peut être atteint par le doute», il n'y a qu'un bien léger intervalle; car la «définition» ne fait guère que reprendre les mots du refrain! M. G. Lefebvre tirait ailleurs lui-même, avec une interprétation un peu différente, argument de l'*akhit*, pour sa propre datation (*Tombeau*, I, p. 75 : contesté par M. P. Montet, *l. l.*, p. 166 et seq.)! Selon M. P. Montet, l'habile artiste du Monument de Petosiris «sait partout très bien ce qu'il fait». Je n'en disconviens guère. M. G. Lefebvre a pourtant signalé, et je crois avec raison, au moins un exemple où le décorateur aurait erré par routine : c'est quand il fait relever la tête du taureau, — victime pour une offrande à un mort, — selon la présentation convenable aux types de sacrifices *divins*. J'y reviendrai.

⁽³⁾ Même dès 460, — M. P. Montet l'observe très justement, p. 170, — les Grecs étaient déjà nombreux dans le Delta, où leur art pouvait influencer les indigènes.

Au Tombeau de Petosiris, il y a — outre les textes et tableaux purement *rituels* (des funérailles), qui ne sont pas, au vrai, les plus instructifs ⁽¹⁾ — beaucoup de thèmes partiellement renouvelés, non moins usuels pourtant, et qui remonteraient même à un répertoire constitué dès les dynasties memphites. Un sujet, par ailleurs, semble en complète rupture avec *toute* la tradition de la décoration tombale égyptienne : c'est celui où M. G. Lefebvre avait proposé d'abord de reconnaître une réunion de famille, à l'occasion d'un sacrifice adressé, près du sépulcre, au mort héroïsé ⁽²⁾ (pl. I).

On peut accorder que, pour les scènes successivement « rajeunies » jusqu'aux temps saïtes, — théories de porteurs d'offrandes, épisodes de culture, de chasse, ou de métiers — les nouveautés, bien qu'assez remarquables dans le dessin général des figures, dans le détail du mobilier, des costumes, etc., ne vont pas, du moins, jusqu'au point d'originalité qui est atteint par le sacrifice funéraire, isolément. Ici, nulle légende, ce qui est déjà une grande indépendance ⁽³⁾ ! Et plus rien des scènes égyptiennes de boucherie près des temples ou tombeaux, montrant par exemple la victime renversée et ligotée avant l'égorgement ⁽⁴⁾.

Commençons donc par là (fig. 1). — D'où vient le caractère, si évidemment étranger, de ce thème ? Après examen des rapprochements *persiques* suggérés par M. P. Montet, je regrette de ne pouvoir aucunement, hélas ! partager sa conviction personnelle. Et d'abord pour le *naos*. M. G. Lefebvre comparait l'édicule (dont se sont approchés à gauche cinq personnages *grands et petits*, suivant la règle des défilés, si usuels dans la sculpture votive hellénique, surtout à partir du IV^e siècle) à une stèle grecque ; seulement, on eût vu ici, mieux qu'une stèle proprement dite, un *naos* de type égyptien, comme, par exemple, celui, en bois, que conserve le Musée du Caire ⁽⁵⁾. Or, l'interprétation est d'autant plus acceptable, avec la petite substitution locale qu'elle comporte, que la Grèce classique a volontiers elle-même conçu la stèle comme une porte,

⁽¹⁾ M. P. Montet n'y revient pas.

⁽²⁾ *Tombeau*, III. Soubassement du mur Sud du *pronaos*, côté Ouest = pl. XIX et XXII, 2.

⁽³⁾ Comme si (M. P. Montet le remarque ingénieusement, *l. l.*, p. 170) l'artiste s'était rendu compte de l'impossibilité d'adapter des explications hiéroglyphiques à un usage qui

n'avait plus rien d'égyptien.

⁽⁴⁾ Cf. par exemple, dans la chapelle même, pl. XXVIII et XXXII ; et *Tombeau*, I, p. 128.

⁽⁵⁾ Cf. *Tombeau*, I, fig. 11 à la page 91, et p. 92, n. 1-2. L'originalité est dans l'imitation d'un *naos* à simple panneau plein en bas, et à double vantail en haut (un côté entr'ouvert).

frontière de l'au-delà; et elle a sculpté des *stèles-portes*, dont les types, on le sait, abondent⁽¹⁾.

Comment M. P. Montet a-t-il été amené pourtant à rapprocher ce petit monument, — dont la hauteur, correspondant à celle des têtes d'adultes, n'a



Fig. 1. — Le sacrifice au mort héroïsé.

guère dû dépasser 1 m. 80 —, à la monumentale façade, rupestre, du Tombeau provisoire de Nakhché-Roustem? La vignette de sa page 171 (fig. 2) n'accusera guère, je le crains, que d'évidentes différences. Où serait l'analogie d'un type d'architecture... si en rapport avec les tours funéraires persiques? A Nakhché-Roustem, trois rangs de fenêtres, de plus en plus petites, vers le haut; pas d'«architrave», au-dessus, comme il est dit, mais une corniche à

⁽¹⁾ Par exemple G. MENDEL, *Catalogue des Sculptures grecques et romaines de Constantinople*, III, p. 296 et seq.; et Musée de Brousse, *BCH*, XXXIII, 1909, p. 321-322, etc. En Macédoine (ce qui n'est pas sans intérêt ici, puisque des personnages du Tombeau ont le costume thraco-

macédonien, cf. ci-après), on a décoré certains caveaux funéraires de portes de marbre que les stèles-portes imitaient, par exemple à Langaza; (cf. G. MENDEL, *Catalogue des Sculptures grecques et romaines de Constantinople*, I, p. 348 et seq., p. 352-353).

denticules, de goût «ionique»; et les prétendus «pilastres d'encadrement» sont les renforcements d'angles, partout normaux ⁽¹⁾.

Je ne découvre guère mieux de relation directe du *naos* de Petosiris avec les *autels* (?) des quelques dariques invoquées (p. 172, fig. 3). Ces scènes d'adoration où paraît un Perse armé (épée et fanion, arc et fanion) devant un édicule d'Ahura-Mazda, ont pourtant entraîné M. P. Montet à supposer, — contre toute vraisemblance, à mon gré, — que «derrière les portes de la petite armoire», dans la scène du sacrifice offert à Petosiris, il y aurait eu «probablement» une «image divine». Rien de plus incertain, au vrai, vers 460, et d'après même ce que nous dit Hérodote pour la religion des Perses du temps, alors si généralement *aniconique*...

Dans le groupe des orants (gauche), on est d'autant moins embarrassé pour reconnaître en principe *la famille*, comme le proposait d'abord M. G. Lefebvre, que nous avons au Caire des stèles gréco-égyptiennes avec de tels cortèges ⁽²⁾. Il est difficile de suivre M. P. Montet lorsqu'il admet «que les deux personnages les plus proches avaient une taille de plus en plus petite, pour nous faire comprendre qu'ils s'éloignaient du premier plan en se rapprochant de l'édifice». Il y aurait donc eu là ainsi, de l'avant à l'arrière — avant 460? — trois plans spatiaux sensiblement éloignés, à en juger par les brusques différences de statures? Qui le croira? La femme aux bras tendus du premier plan prierait-elle donc au tombeau... de si loin? Ce n'est certainement pas l'art perse des palais achéménides, avec son «isocéphalie» si monotone dans les frises, qui pouvait faire présager cette singulière et hardie convention, ignorée même de l'art grec archaïque! Combien plus simple de reconnaître des *enfants mâles* porteurs d'offrandes ⁽³⁾, ainsi que sur tant de reliefs grecs, où ils escortent les adultes, vers les temples, vers les tombeaux!

Je serais un peu plus réservé que M. G. Lefebvre, — sans rien vouloir affirmer contradictoirement, d'ailleurs, à ce sujet — sur l'identification des

⁽¹⁾ Dans la description du *naos*, selon M. G. Lefebvre, on peut aussi hésiter (*Tombeau*, I, p. 91) sur quelques détails : pas de «stylobate», puisqu'il n'y a pas de colonnes, mais plutôt un socle mouluré (talon). En haut, pas d'«architrave couronnée de corniche»; mais un simple *linteau*; l'ensemble correspond à un véri-

table chambranle, ce qui n'était qu'attendu.

⁽²⁾ Par exemple : C. EDGAR, *Greek sculpture*, n° 27535, 27536, 27547.

⁽³⁾ Le plus petit tient, dit-on, des fleurs de lotus; l'autre fait peut-être un geste de prière. Ils rappellent les enfants des processions de la chapelle.

types principaux de la famille immédiate du défunt; surtout si l'on doit voir, comme il me semble, Renpet-Nofrit, l'épouse de Petosiris, au soubassement du mur Sud, côté Est, où elle serait symétriquement bénéficiaire de l'offrande ⁽¹⁾. Pouvait-elle être, à la fois, héroïsée, et orante? En supposant un cortège plus indéterminé, on éviterait certaines difficultés avouées ⁽²⁾, sans aller d'ailleurs jusqu'à croire à un hommage non familial. Une réunion de parents après la fin du deuil — selon l'hypothèse d'abord proposée (*Tombeau*, I, p. 92, n. 3), — explique assez les différences de tenue (notamment pour le port du voile), et, au besoin, la polychromie des vêtements clairs. Il n'est peut-être pas inutile de noter ⁽³⁾ que le couple homme et femme, présenté ici dans un affectueux groupement, ne répond guère, en tout cas, aux habitudes des sculptures partout connues avant 460. La femme qui pose le coude gauche sur une colonnette évoquerait plutôt les types grecs en faveur dans la seconde moitié du iv^e siècle, ou plus tard, après le développement de l'importance du hanchement, et des supports. M. P. Montet, qui a plus ou moins accepté le rapprochement — au vrai, non direct! — avec les Pleureuses du célèbre Sarcophage de Sidon, a risqué là une dangereuse concession chronologique; car un tel glissement, déjà si marqué, pourrait entraîner vite aux types hellénistiques: produits d'un temps où la sensibilité à la mode multipliait, précisément en Grèce ou ailleurs, les ensembles familiaux, fraternels, ou conjugaux. — Or le vêtement même des personnages nous ramène en droiture vers l'Hellade et ses provinces: *χιτών ποδήρης, ἱμάτιον, καλύπτρα*, tout ce que nous pouvons déterminer au passage, l'atteste assez nettement!

A droite et de l'autre côté de la stèle-*naos*, le décorateur a figuré l'offrande et le sacrifice funéraires (fig. 2): cérémonie héroïque, qui, selon M. G. Lefebvre, donnerait tout son sens au culte ⁽⁴⁾. Je croirais, pour ma part, que l'offrande était *double*, ainsi que le sacrifice. Juste à gauche, la première femme porte *deux* canards, et il y a aussi *deux* jeunes taureaux, victimes mâles exigées, dont l'un va être déjà mis à mort, tandis que l'autre approche déjà du dehors; et l'on n'en est encore pour lui qu'aux préparations! Je me séparerai

⁽¹⁾ *Tombeau*, III, pl. XVIII, et surtout pl. XX.

⁽²⁾ *Tombeau*, I, p. 92.

⁽³⁾ Puisque M. P. Montet (p. 165) attendait, dit-il, que le premier éditeur relevât des for-

mes, ou des expressions mêmes, propres à dater le Tombeau de Petosiris de la fin du iv^e siècle.

⁽⁴⁾ *Tombeau*, I, p. 93.

donc un peu, sur ce point, du premier exégète, qui a cru à une convention — plutôt sans doute digne d'un primitif! — par quoi l'artiste aurait montré, ensemble, les deux moments successifs d'une même action sacrificielle : *présentation*, puis *immolation*. Les deux scènes sont, en tout cas, d'une symétrie



Fig. 2. — Le sacrifice (*suite*).

voulue⁽¹⁾, chacune à trois personnages : Deux femmes et un homme pour la mise à mort, deux hommes et une femme faisant, à côté, les apprêts. Si j'ai raison ci-dessus, on ne croirait plus, avec M. G. Lefebvre, que le *même* victime accompagne le taureau, puis l'égorge.

C'est la première bête proche d'être sacrifiée qui a paru à M. P. Montet évoquer les groupes traditionnels de Mithra tauroctone⁽²⁾. M. G. Lefebvre, avant lui, avait fait remarquer l'attitude « invraisemblable » de la victime, dont aucune patte ne touche le sol : les deux de droite, avant et arrière, sont repliées sous le corps, les deux de gauche sont comme projetées, l'antérieure

⁽¹⁾ P. MONTET, *l. l.*, p. 172. — ⁽²⁾ P. MONTET, *l. l.*, p. 170.

en avant, la patte postérieure en arrière. Est-ce là, au vrai, l'indication d'un animal lancé en pleine course et arrêté brusquement par le sacrificateur? Mais le mouvement donné à celui-ci, dont les deux pieds posent à plat sur le sol, s'oppose étrangement à cette explication si dynamique⁽¹⁾. Le victimaire est campé *immobile*; l'avant-corps un peu penché, il frappe à loisir, attentif, — au défaut de l'épaule gauche, — la bête agenouillée. Pourquoi donc celle-ci est-elle comme soulevée en l'air? On ne peut songer à un appui disparu; on résiste à proposer une inadvertance du dessin. Mais, persuadé avec M. G. Lefebvre qu'il s'agit bien d'un sacrifice de rite *grec*, j'appelle l'attention sur le fait qu'on *soulevait* la victime en Grèce pour l'agenouiller⁽²⁾ (*ἄρσις τῶν βοῶν*). Nous avons des représentations de ce moment typique du sacrifice dans la peinture des vases dès la fin du VI^e siècle⁽³⁾. — Ces scènes montrent déjà la bête abattue *déravant*, tandis qu'elle replie sous elle telle ou telle patte : posture combien voisine de celle du taureau offert à Petosiris! L'idée d'un bond en course, de la queue battant l'air (?), et surtout la comparaison cherchée, à plusieurs siècles de distance, avec le taureau sauvage de Médinet-Habou blessé à coups de flèches (chasses de Ramsès III), tout cela, même selon les réserves présentées⁽⁴⁾, s'accorde bien mal, je crois, avec le calme, la *statique* du sacrifice, si visiblement arrêté près du tombeau. S'il fallait une explication aux « invraisemblances » avouées, c'est encore l'art grec qui la fournirait le mieux : dans le plus grand groupe archaïque (en tuf) des lions tauroctones, à l'Acropole d'Athènes, la bête proche d'être dépecée par les fauves n'a-t-elle pas « deux jambes, celles du côté droit, ployées sous elle; les deux autres, celles de gauche, allongées sur le sol »⁽⁵⁾? Directe analogie, stéréotypique⁽⁶⁾!

⁽¹⁾ Comparer le mouvement de marche si marqué de l'autre victimaire, dont un pied touche le sol par la pointe; et l'autre taureau n'a guère l'air de s'apprêter à une course haletante : il arrive au pas!

⁽²⁾ *Tombeau*, I, p. 93 : « il lui a fait perdre pied ».

⁽³⁾ A. MINTO, *Monum. Lincei*, XXX, pl. III; l'*ἄρσις* se faisait, notons-le, dans les cultes chthoniens, et par exemple, à Éleusis : P. FOUCART, *Mystères d'Éleusis*, p. 373; A. W. PERS-SON, *Archiv für Religionswissenschaft*, XXI,

1922, p. 202; or on sait que les cérémonies d'Éleusis furent, entre autres, plus ou moins portées à Alexandrie dès le début de l'ère lagide.

⁽⁴⁾ P. MONTET, *l. l.*, p. 173.

⁽⁵⁾ H. LECHAT, *La sculpt. attique avant Phidias*, p. 72-73.

⁽⁶⁾ Il n'y a pas que pour ce détail qu'on pourrait, au Tombeau de Petosiris, parler de récur-rences. J'ai signalé, *Annales Serv. Ant. Égypte*, 1926, p. 118, les Moschophores du défilé, quasi archaïsants.

Ce « grand écart » traditionnel, malgré la faute d'anatomie, est resté en fait, au répertoire : si l'on peut le retrouver même dans les sacrifices de Mithra, d'ailleurs combinés par l'art grec⁽¹⁾, il est tout aussi bien, par exemple, dans les groupes parallèles, et peut-être inspirateurs, de l'Artémis forçant la biche⁽²⁾.

Quant à la tête levée, je ne crois pas volontiers qu'elle nous oblige à penser aux artifices des « gardians » de la Camargue, et que le victimaire, dit *en course* (les pieds à plat?), eût ici, frappant le taureau lancé, renversé le col « pour diminuer la résistance ». M. G. Lefebvre a vu, de plus près, l'analogie sensible et précise, avec le rite d'*ἀνερύειν*, d'ailleurs transporté indûment en Égypte à un sacrifice héroïque, chthonien⁽³⁾ : excellente preuve d'un emprunt fait un peu au hasard à une religion *étrangère*, mais qui n'était pas persique. Pour forcer la victime à lever la gorge, en Grèce, on l'empoignait, comme on sait, au museau. — Le fait que dans les mises à mort iraniennes, les groupes dieu et taureau sont aussi tournés vers la droite, ne serait important que si l'art grec avait toujours procédé tout au contraire : ce qui n'est pas le cas ; le sacrificateur frappait toujours du bras droit — la gauche étant « sinistre » — tandis qu'il saisissait rudement le muflle de la bête avec l'autre main. Le Mithra tauroctone, en règle générale, enfonce le poignard au défaut de l'épaule *droite*, et l'on voit qu'il bondit véritablement *sur sa victime*⁽⁴⁾, dans l'attitude la plus mouvementée, bien connue : car son genou gauche pose *en règle* sur le dos de l'animal dompté. Le victimaire, chez Petosiris, est en station derrière le taureau ; il le perce sous l'épaule gauche, en se laissant poser tranquillement une couronne sur la tête — détail caractéristique que M. P. Montet a mal interprété. Cette couronne n'a rien à voir, à mon gré, avec le laurier de Mithra triomphant ; et le rapprochement tenté avec les reliefs du Palais de Xerxès ou d'ailleurs, lorsqu'ils représentent un prince luttant contre un animal

⁽¹⁾ Par exemple : Ch. PICARD, *Sculpt. ant.*, II, p. 459.

⁽²⁾ Par exemple, le groupe délien de l'habitation III S. : J. CHAMONARD, *Exploration archéologique de Délos*, VIII, 1, p. 220 (fig. 98, p. 222), et le groupe similaire du Cynthe ; A. PLASSART, *Explor. archéol. Délos*, XI, p. 127, fig. 88 (avec un *chiasme* des pattes étendues ou

ramenées).

⁽³⁾ Il fallait au contraire *κατασφύζειν*, dans les sacrifices funéraires : cf. P. STENGEL, *Die griech. Kulturlert.*, 3, 1920 ; P. FOUCART, *Myst. Éleusis*, 1914, p. 374.

⁽⁴⁾ Est-ce un souvenir des dieux asiatiques, — hittites par exemple, figurés debout sur l'animal-symbole ? Peut-être.

fantastique⁽¹⁾, ne paraissait guère devoir être invoqué ici, puisqu'il n'y a ni duel ni exploit. Du moins, M. P. Montet a-t-il vu plus juste à mon sens, en renonçant à croire que la couronne, trop étroite et mince, fût destinée à la tête de l'animal⁽²⁾. Au contraire, toute parure du taureau avait été retirée intentionnellement avant la mise à mort, avec les *stemmata*, les ténies; c'est alors, le sacrificateur *seul* qui recevait, on le sait, un accessoire rituel indispensable à sa fonction sacrée⁽³⁾.

Resterait encore à indiquer, au cas où l'analogie avec les usages dits iraniens — ce que M. Cavaignac appelle l'«allusion mithriaque» — paraîtrait à d'autres plus sensible qu'à moi-même⁽⁴⁾, combien avaient raison ceux qui avertirent à temps M. P. Montet — il le confessa loyalement! — des origines plastiques proprement *grecques*, du groupe, *assez tardif*, du Mithra au taureau. On doit les premiers modèles à quelque adaptateur hellénistique, issu sinon de l'École de Pergame dont on parle toujours et trop, du moins d'une de ces autres nombreuses «écoles» asiatiques, où l'on vivait à l'aise sur le répertoire classique des deux grands siècles; où l'on connaissait bien, notamment, les Nikès au taureau, les Artémis à la biche, etc. L'originalité iranienne n'a été que dans les additions *cultuelles*, dont M. F. Cumont a si justement montré la portée *locale*. Mais elles manquent toutes, précisément, au Tombeau de Petosiris!

La couronne étroite va être posée, près la stèle-*naos*, sur la tête du victime, par une femme dont le type et le costume rappellent directement les orants de gauche; les ondulations et boucles retombantes de la chevelure évoquent celles de la femme accoudée; sans doute la parure est, comme il convient, un peu plus développée (collier); mais c'est le même *χιτών ποδήρης*; à ceinture et à manches(?), drapé d'un *himation* grec oblique, long lui-même.

(1) P. MONTET, *l. l.*, p. 175, n. 3; p. 176.

(2) *Contra*, Tombeau, I, p. 93.

(3) Ainsi que les prêtres chargés de l'examen des viscères, les sacrificateurs sont toujours couronnés. Par exemple, sur un vase attique de Boston, vers 400 : BEAZLEY, *Attic vases in Americ. Museums*, p. 182, fig. 114.

(4) Le savant égyptologue de Strasbourg eût pu tenir compte de ce qu'écrivait BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. Lagides*, I, p. 104, doutant que les Aché-

ménides eussent jamais tenté d'introduire le culte du taureau de Mithra en Égypte. Polyen (VII, II, 7) nous montre Darius s'intéressant, de ses propres deniers, au remplacement d'un Apis défunt! Les reliefs mithriaques du Musée du Caire (Mithræum de Memphis) n° 7259, 7260, sont très tardifs (1^{er} siècle) : A. WIEDEMANN, *Die Mithrasdenkmäler von Memphis*, *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, XXXI, p. 310-312.

Le petit vase tenu à gauche, un *skyphos* apode, a dû servir plutôt pour l'eau lustrale, dont on aspergeait pendant l'offrande la victime et le sacrificateur...

Tandis que le premier taureau succombe, la suite du relief montre, à mon gré, qu'il y aura sacrifice double. M. G. Lefebvre a bien identifié les *stemma* posés sur les cornes de l'animal qui s'avance : guirlande à pompons de laine en enfilade qu'on retrouve souvent dans la décoration illusionniste et rituelle des bucrânes sculptés⁽¹⁾. J'interpréterais un peu différemment certains détails : des deux hommes, de type si grec, qui font l'escorte, l'un, en effet nu, pourra être le second victimaire désigné⁽²⁾. Je ne lui vois pas, pour ma part, de couteau dans la main gauche (*Tombeau*, III, pl. XIX, XXII)⁽³⁾ ; il ajuste plutôt la ténie rituelle (ou peut-être la détache déjà?). Je ne pense pas qu'il « maîtrise » l'animal, encore fort calme⁽⁴⁾. Le gros bétail de sacrifice, en Grèce, n'était généralement entravé qu'aux pattes, quand on l'attachait : il s'agit ici, je crois, d'une parure, et ce n'est pas, semble-t-il, la femme qui s'en occupe.

Par derrière, un aide immobile, vêtu d'un *himation* oblique, tient un nouveau vase lustral, tout à fait semblable à l'autre ; il couronne (ou découronne déjà?) le taureau amené, maniant une grosse guirlande de *lierre* (dionysiaque?), selon le texte de Lucien justement allégué⁽⁵⁾. Ce n'est nullement, je crois, à la femme assistante que son geste s'adresse⁽⁶⁾.

Cette auxiliaire du culte, tournée vers les arrivants et vers la scène de préparation, est coiffée et vêtue comme l'autre, celle qui tient les canards aux ailes battantes : toujours une singulière coiffure, de goût hellénistique, avec les draperies les plus grecques, *chiton*, *himation* ! Le bras gauche me paraît enveloppé sous le manteau, peut-être à dessein ; je croirais, d'après les photographies (pl. XXII), que le bras droit, allongé contre le corps, tenait une couronne étroite, jusqu'ici non signalée : celle destinée au nouveau victimaire⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Cf. *Dictionn. Ant.*, *Serta* (G. Leroux) ; et surtout le taureau du moule hellénistique de Kom Firin, P. PERDRIZET, *Terres cuites Fouquet*, n° 313, pl. LXVII (au milieu à gauche) ; cf. *Exped. Sieglin*, III, pl. XLIX, 11 ; L, 3, 7 (avec les fines observations de M. P. Perdrizet).

⁽²⁾ J'ai dit que je ne le crois pas « répété » conventionnellement.

⁽³⁾ On eût attendu la main droite !

⁽⁴⁾ M. P. Montet, p. 172, pensait aussi à une corde.

⁽⁵⁾ *Sur les sacrifices*, 12 ; cf. *Tombeau*, I, p. 93, n. 7.

⁽⁶⁾ *Contra*, P. Montet, p. 172.

⁽⁷⁾ Elle n'ornerait pas le chef du taureau : *Tombeau*, I, p. 93. Je ne saurais dire si les

*
* *

Je dois m'excuser d'avoir tant insisté sur les particularités de ce sacrifice, si peu banal. Avant moi, M. P. Montet en avait fait, du moins, le centre d'une démonstration serrée, qui, je l'avouerai, ne m'a pas convaincu. Avec M. G. Lefebvre, je continue donc plus volontiers à voir ici des emprunts indirects faits à la Grèce. Aussi bien, quelques analogies « iraniennes » assureraient-elles que Petosiris eût vécu sous les Achéménides ⁽¹⁾? Et surtout qu'il ait fait représenter, dans son tombeau, « une scène de la religion perse »? M. P. Montet, qui ne doute pas que le prêtre d'Hermopolis reste bien, tout de même, en sa demeure dernière, bénéficiaire principal du culte, veut étrangement qu'un roi de Perse ait tenu à honorer ainsi. . . le restaurateur du temple de Thot, en participant à *sa manière* à l'hommage préparé pour les mânes ⁽²⁾! Quelle sollicitude d'un vainqueur étranger, et pour un ingrat, ajoutons-le, qui, sur son tombeau même, ne s'est pas privé de laisser inscrire les plaintes accumulées en Égypte contre une domination détestée!

Mais le peu que nous connaissons encore de la religion des Achéménides laisse bien inquiet sur le droit, bizarre, qu'un souverain de l'Iran aurait pu, faut-il croire, vouloir s'arroger ainsi, en « imitant le Pharaon » par un sacrifice « de rite perse » dans un tombeau d'Égypte. . . La croyance essentielle des Perses ne prévoyait-elle pas la destruction à l'air des cadavres, dans les lieux d'exposition? Les princes n'y ont échappé à Nakhché-Roustem, par exemple, qu'à cause de leur nature crue surhumaine. Eût-on tant accordé à un prêtre d'une autre race? Et quand on avait — Hérodote en témoigne —, tant de répugnance, en Perse même, à élever aux dieux célestes, statues, temples, ou autels, eût-on bien toléré pour Petosiris, serviteur fidèle des dieux d'Égypte ⁽³⁾, un tombeau si complet, attestant, dès le *pronaos*, la reconnaissance royale? Au vrai, le temple-sépulcre du Fassaqi n'est qu'égyptien; et l'autel extérieur

personnages sont, en cette scène, de la famille immédiate de Petosiris.

⁽¹⁾ P. MONTET, *l. l.*, p. 176.

⁽²⁾ P. MONTET, *l. l.*, p. 177 : « Le roi de Perse imite ici le Pharaon ». Il accorde à un indigène de haut rang « l'offrande royale funéraire sous

la forme d'un taureau sacrifié selon le rite perse ».

⁽³⁾ Ce n'est qu'à eux, « au maître de Khmounou, et à tous les dieux d'Ount », que le *λεσώνης* de Thot adresse sa dernière prière pour le repos d'outre-tombe (*Tombeau*, I, p. 136 et seq., p. 144).

de type gréco-égyptien : un *κεραοῦχος βῶμος* caractérisé⁽¹⁾! Nous n'avons pas fini d'ailleurs, de retrouver, du côté de la Grèce mieux que vers la Perse, tout ce qui déroge plus ou moins aux us et coutumes de la religion ou de l'art locaux.

M. P. Montet n'a pas examiné l'autre soubassement du *pronaos*, au côté Est du mur Sud. C'est, on le peut craindre, qu'il n'espérait guère y découvrir quoi que ce soit pour sa thèse. Au contraire, M. G. Lefebvre a-t-il eu tort de tirer argument des observations faites d'abord d'après ce panneau? Je ne le crois pas. La procession des porteurs d'offrandes funéraires aboutit là... à un arbre fruitier; dans ses branches dénudées, on voit perché un oiseau. Je remarquerais, en passant, cette aimable fantaisie, qui, en 460, eût *partout* beaucoup étonné! L'époque dite «alexandrine» a produit, seule, un art plus familiarisé avec la nature, attestant ce sentimentalisme citadin, inspirateur de l'idylle⁽²⁾ : à la grande procession dionysiaque de la seconde des fêtes quinquennales instituées en 279, sous Ptolémée II Philadelphe, en l'honneur des Dieux sauveurs, ne voyait-on pas «cent cinquante hommes porteurs d'arbres ornés d'oiseaux et d'animaux divers»⁽³⁾?

Une femme, avançant sa main qui touche les frondaisons, semble être ici bénéficiaire des honneurs d'outre-tombe. Or, d'un type purement grec, elle est vêtue comme l'orante à gauche du *naos*, avec une main enveloppée, et l'*himation* formant *kalyptra*. M. G. Lefebvre pense que ce pourrait être l'épouse de Petosiris. On pourrait se demander, en ce cas, si elle n'a pas été assimilée, à la grecque, à une déesse de l'arbre. Une stéphanéphore, devant elle, revêtue elle-même du *χιτών ποδήρης*, coiffée avec un cécryphale, lui présente de la droite une couronne⁽⁴⁾. Entre les deux, adossée au tronc, une petite suivante rappelle les porteuses de coffrets ou de cistes, de tant de stèles funéraires hellénistiques. M. G. Lefebvre a bien décrit les porteurs qui font suite; on n'a qu'à se reporter à ses fines observations pour noter le caractère exubérant

⁽¹⁾ M. G. Lefebvre a justement rapproché cet autel de modèles déliens égyptisants; cf. encore *Explor. arch. Délos*, XI, 1928, p. 206 et seq. (autel de l'Héraion).

⁽²⁾ Cf. dans les *Hellenistischen Reliefbilder*, de Th. Schreiber, pl. XXI A, le bas-relief du Latran

représentant une nichée dans l'arbre, menacée par un serpent.

⁽³⁾ Callixène de Rhodes, cité par Athénée, 201 b.

⁽⁴⁾ Une autre couronne, plus grande, est encore passée à son bras gauche tendu en avant.

de ce cortège, rendu avec une verve souriante, un vif goût de l'ornement, qui évoquent aussi l'époque hellénistique, et la « guirlandomanie » célèbre des Alexandrins, notamment ⁽¹⁾. Les porteurs ont de grosses fleurs dans leurs coiffures; d'autres touffes florales pendent, en manière de clarines, au cou des bêtes qui font escorte. La femme qui marche troisième tient une tige « d'où se détachent des spirales fantaisistes et des corolles épanouies »; elle soulève de son bras droit « un vase dont les anses ont la forme de deux canards attachés ». Comme la mode des oiseaux, ce goût des plantes, des vases de luxe, n'est guère de la période de 460 avant J.-C. ⁽²⁾; on en conviendra!

Et l'on étendrait ces directes observations aux processions du soubassement de la chapelle ⁽³⁾ : là, partout, une même virtuosité, le pittoresque, la joie de vivre; des enfants gais courent entre les jambes des porteurs, ou gesticulent à califourchon sur les épaules maternelles; c'est la même familiarité idyllique dont témoignent ailleurs les descriptions rustiques de vendanges ou de moissons ⁽⁴⁾ (pl. II, *a b*)...

Celles-ci nous ramènent aux curieux sujets — épisodes agraires des parois Ouest et Est du *pronaos*, représentations de métiers (paroi Nord, *ibid.*), — où M. P. Montet a cru, en passant, pouvoir déceler diverses ressemblances persiques : costumes, meubles, dessin, etc. Il convient maintenant de s'arrêter avec lui à celles des influences qu'il pense le mieux observer. Tout d'abord pour le costume :

On peut accorder, certes, que le décorateur du Tombeau de Petosiris est en rupture complète avec l'usage égyptien. Les vrais fellahs représentés dans les hypogées funéraires allaient nu-tête, et ils n'ont ordinairement, autour des reins, que le pagne ⁽⁵⁾. Mais d'où vient ici la mode nouvelle? M. P. Montet nous assure « que l'usage de la blouse chez les Perses était universel » (p. 177). Du moins, les Grecs du peuple n'avaient-ils pas l'*exomis*? Pour le bonnet paysan, il faudrait, paraît-il, comparer, et d'après Maspero, certaines terres-

⁽¹⁾ Callixène, cité par Athénée, 196 d. Le premier porteur qui paraît avoir « une épée dont la pointe se termine par une sorte de fouet à quatre lanières courtes », n'est-il pas plutôt pourvu là d'un chasse-mouche; dans sa main gauche, peut-être un arc et deux flèches?

⁽²⁾ Cf. Th. SCHREIBER, *Alexandrinische Toreu-*

tik, passim.

⁽³⁾ *Tombeau*, pl. XXXV, XLVI.

⁽⁴⁾ *Tombeau*, III, pl. XII-XIII. Pl. XIII, au registre inférieur, extrémité de droite, noter l'arbre à baies, peuplé de volatiles qu'un enfant s'amuse à tourmenter avec une longue perche!

⁽⁵⁾ P. MONTET, *l. l.*, p. 163.

cuites, qui ne sont même pas iraniennes, mais plus proprement *scythes*⁽¹⁾. . . Était-ce si nécessaire? Le *pilos* hellénique, des campagnards, des marins, des gens d'affaires, passé aux esclaves de théâtre et devenu ainsi «comique», est fort connu; et il y avait en Grèce toutes espèces de coiffures en peaux ou en laine, de la Thrace au Péloponèse, employées par les petites gens, contre la pluie . . . ou le soleil! Les vêtements à manches n'ont guère été plus rares qu'en Asie, sur le continent grec. La pauvre glaneuse d'une scène de moisson n'a pas, semble-t-il, une cape fendue tout du long à droite, mais un *peplos* non cousu sur ce côté, de type vulgaire. Je ne découvre aucun rapport entre son humble costume de travail «et le magnifique manteau dont se pare *Cyrus*(?) sur le bas-relief de Meched-Mourgab»⁽²⁾. Combien plus sûres les observations qu'on pourrait faire avec l'habillement des Alexandrins de la rue, tels que les font revivre, en bronze ou terre-cuite, les savoureuses statuettes gréco-égyptiennes si connues⁽³⁾.

Mais il est, entre autres (fig. 3), un vêtement, pour lequel, au Tombeau de Petosiris, l'indice d'origine n'est guère discutable. Qui niera l'emprunt à la Grèce du Nord⁽⁴⁾ de l'*himation* «à bordure crénelée», tour à tour manteau de Petosiris, de ses parents, de ses intendants, voire de ses scribes (atelier des orfèvres)? Il ne s'agit pas, en Égypte, d'une apparition isolée, puisque cette pièce de costume se retrouve, à une époque voisine de l'*alexandrinisme*, sur le bas-relief de Za-Nofer⁽⁵⁾, notamment. — Quand on veut chercher quelque

⁽¹⁾ MASPERO, *Les Empires*, p. 574.

⁽²⁾ On sait assez que ce relief, «souvent reproduit», est resté très énigmatique; cf. Ch. PICARD, *Sculpt. ant.*, I, p. 187; le pseudo-Cyrus (à quatre ailes!) pourrait être plutôt un Génie. Il faut en tout cas se garder de tirer, d'une œuvre si composite, un document réaliste pour l'histoire du costume... *vers 529!* La cape du personnage rappellerait, au plus, les vêtements ninivites à franges, fourrés intérieurement. M. P. Montet n'a pas utilisé les documents de recueils plus récents : par exemple F. SARRE, *L'Art de la Perse ancienne*, 1922, trad. Budry (cf. aussi Fr. von BISSING, *Ursprung u. Wesen der persischen Kunst*, 1927). Y eût-il trouvé beau-

coup mieux? J'ai fait en vain ça et là des recherches impartiales.

⁽³⁾ M. G. Lefebvre a bien fait de le signaler : *Tombeau*, I, p. 33.

⁽⁴⁾ Cf. en dernier lieu, L. HEUZEY, *Rev. Ét. gr.*, XL, 1927, p. 1-16 (sur la *zeira* thrace); les manteaux crénelés étaient dits *πυργωτοί* (de *πύργος*, tour).

⁽⁵⁾ MASPERO, *Le Musée égyptien*, II, p. 77, 84, 90; cf. aussi Fr. von BISSING, *Denkm. aegypt. Skulptur*, n° 101 et n. 15; 108 A; G. BÉNÉDITE, *Monum. Piot*, XXV, 1922, pl. 5; tous s'accordent à voir, dans le manteau à bords découpés ou galonnés, «un vêtement grec, spécialement ptolémaïque» (Bénédite, p. 9, 24 et seq.).

chose d'analogue, c'est à travers la céramique grecque qu'on le découvre : sur le manteau des cavaliers, soit thessaliens, soit thraces; voire, — fait plus caractéristique encore! — dans le costume local de Borée, vent du Nord, ou celui de ces Thraces à *alopékis* et à manteaux plusieurs fois « crénelés » — du

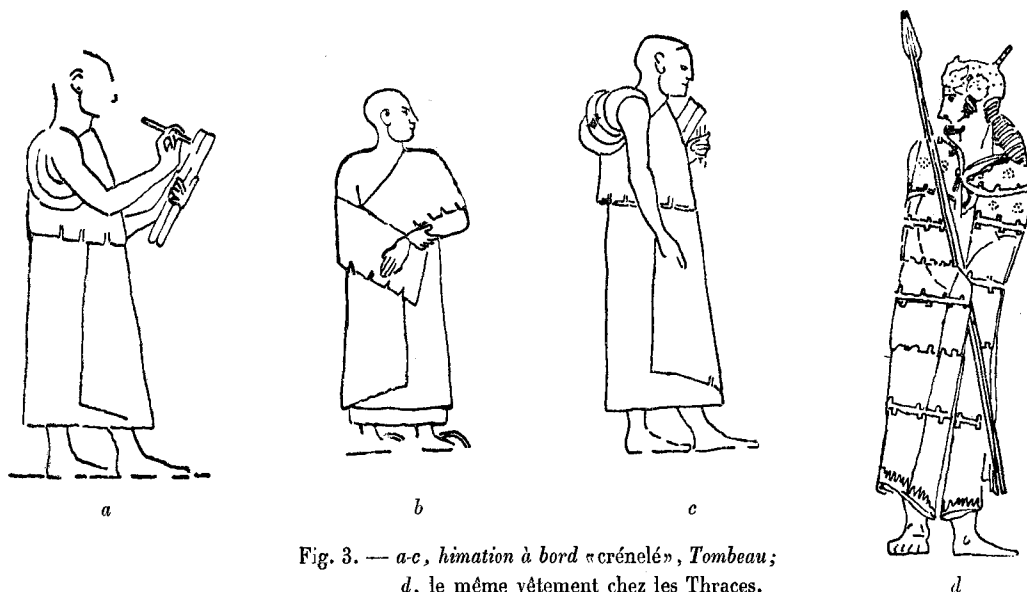


Fig. 3. — a-c, *himation* à bord « crénelé », Tombeau; d, le même vêtement chez les Thraces.

haut en bas, — qui écoutent avec émotion et extase un Orphée lyrique⁽¹⁾. La ressemblance est là typique.

Est-ce donc dans les ateliers où l'on voit travailler les orfèvres de Petosiris que nous allons rencontrer de meilleures preuves d'influences vraiment *persiques*? Les vases et objets d'art représentés sont, nous dit M. P. Montet, de façon générale, « les uns de pur style égyptien, les autres de caractère oriental ». Il faudrait porter l'attention principale⁽²⁾ sur le lit de parade (fig. 4) que des techniciens recouvrent d'or et d'argent : car on nous assure que, s'il n'y a « rien de pareil en Égypte »⁽³⁾, nous trouverions, du côté de la Perse, des ana-

⁽¹⁾ Vase de Gela, Miss HARRISON, *Prolegomena*, p. 458, fig. 140; cf. Musée de Berlin, Catal., 3172, et *Progr. Winckelmannsfeste Berlin*, n° 50, pl. II; ici, fig. 3, d.

⁽²⁾ P. 178 et seq.; cf. *Tombeau*, pl. XI (= fig. 9 de l'article de M. P. Montet).

⁽³⁾ Le motif des lions plus ou moins allongés formant à la fois châssis et pieds, pour un lit,

logies, notamment pour les sphinx ailés, les « licornes » (sic) des angles. Les li-
tiers de Petosiris auraient donc imité là des articles d'importation iraniens. . .

Mais les sphinx ailés, par exemple, où ne les trouverait-on pas? Rien
d'étrange, certes, à ce qu'ils ne soient pas inconnus à l'art perse, à l'art phé-

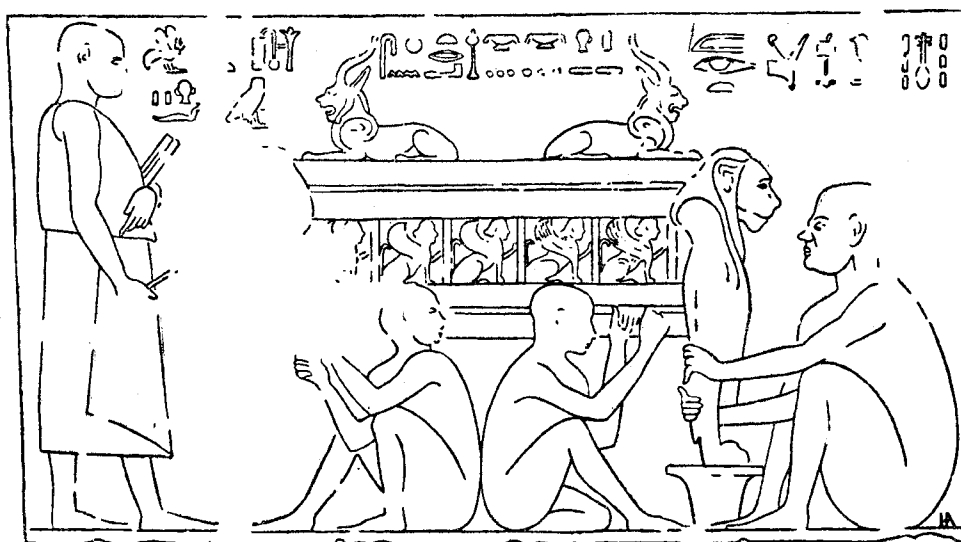


Fig. 4. — Fabrication d'un lit de parade.

nicien, etc., comme il nous est dit ⁽¹⁾! Pour que la démonstration fût valable
contre l'influence grecque, ne conviendrait-il pas, du moins, que l'Hellade
seule les eût ignorés? Or, elle a elle-même répété leur type à profusion, dès
l'époque post-mycénienne, et elle l'a laissé constamment au répertoire : les
sphinx à têtes de femmes et à ailes en faucilles qui décorent le lit du *Tombeau*
évoquent à première vue les sphinx naxiens de Delphes ou de Délos, certains
sphinx éginètes; mais combien d'autres encore, plus tardifs!

Je ne sais si la « licorne » était jusqu'à Petosiris inconnue des Égyptiens ⁽²⁾. S'il
s'agissait bien de la vraie licorne, — jumenté fantastique à longue pointe
droite d'ivoire plantée sur le frontal — on pourrait aller jusqu'à prétendre

un trône, etc. est fort connu; il a passé non
seulement en Perse (cf. P. MONTET, *l. l.*, p. 179-
180, qui compare à tort l'estrade royale sculptée
au-dessus de la porte d'un tombeau achémé-
nide : PERROT et CHAPIEZ, *Histoire de l'art*, V,

pl. I), mais encore en Grèce : cf. par exem-
ple, le trône de la célèbre stèle de Chrysapha,
en Laconie.

⁽¹⁾ P. MONTET, *l. l.*, p. 178, n. 3-4.

⁽²⁾ P. MONTET, *l. l.*, p. 178, n. 5.

que ce monstre (médiéval) manque en fait à tout le répertoire thériomorphique ancien. MM. P. Perdrizet et G. Lefebvre ont évité, justement, une appellation si mal fondée ⁽¹⁾ : on reconnaît plutôt au lit de Petosiris ce lion *cornu*, tantôt ailé, tantôt aptère, que l'on figurait déjà en Élam ⁽²⁾, et dont tout l'antique art oriental a utilisé le type imaginaire, lui prêtant, selon les cas, des cornes de taureau, de bubale ou de gazelle. Il ne serait pas malaisé d'en dénombrer maints exemples hors de Perse, où il y en a aussi beaucoup ⁽³⁾. Car la Perse n'avait pas été seule, certes, à emprunter des motifs stéréotypés au répertoire élamite et mésopotamien ⁽⁴⁾; et elle n'a pas monopolisé, par exemple, le thème principal du personnage humain en lutte contre des monstres dressés, à front cornu ! Les décorateurs assyriens du Palais de Koujoundjik s'en étaient emparés tout d'abord ; or, on retrouve le même combat, *au contact de la Grèce*, chez les Lydiens, à Sardes ⁽⁵⁾. Le lion cornu est allé errer ensuite du côté de la Scythie ⁽⁶⁾. Mais il n'a pas manqué de visiter la Grèce même, ce qui fait, cette fois encore, échouer la démonstration tentée contre toute possibilité d'influence hellénique au Tombeau de Petosiris. Le « griffon perse », comme on disait en Hellade, n'est-il pas représenté, souvent, opposé à l'Arimaspe ? Ainsi sur le fauteuil du prêtre de Dionysos Eleuthereus au théâtre de Dionysos à Athènes, dans le troisième quart du IV^e siècle avant J.-C., précisément ⁽⁷⁾ ! Le monstre cru iranien devait rester au répertoire : car on le revoit dans la décoration d'un célèbre chapiteau des Petits Propylées d'Eleusis, à l'époque d'Appius Pulcher (milieu du I^{er} siècle av. J.-C.). En Égypte, s'il a manqué aux tombeaux égyptiens du Nouvel Empire ⁽⁸⁾, il reparait... à l'époque alexandrine ⁽⁹⁾ ! Et c'est, ainsi, la thèse même de M. G. Lefebvre, qui sort de la discussion fortifiée.

⁽¹⁾ Cf. P. PERDRIZET, *Bronzes Fouquet*, pl. XXXV, en haut à gauche, n° 150, et p. 86.

⁽²⁾ DELAPORTE, *Catal. cyl. orient. Louvre*, II, n° 832 et seq.

⁽³⁾ Par exemple PERROT-CHIEPZ, *Hist. art*, V, fig. 289 ; fig. 311 (= P. Montet, p. 179, fig. 10) ; fig. 318, fig. 324, etc.

⁽⁴⁾ La marque proprement mésopotamienne paraît être la corne vue en profil, comme unique (G. CULTRERA, *Bull. com. arch. Roma*, LII, 1924, p. 26 et seq.).

⁽⁵⁾ Th. LESLIE SHEAR, *Amer. Journ. archaeol.*,

XXVII, 1923, p. 131-150 (mais il n'y avait pas lieu, je le montrerai ailleurs, de penser à un combat entre Thésée et le minotaure!).

⁽⁶⁾ S. REINACH, *Gaz. Beaux-Arts*, 1914, II, p. 281 ; M^e S. POLOVSTOFF, *Rev. archéol.*, 1914, I, p. 164 et seq.

⁽⁷⁾ DÖRPFELD-REISCH, *Griech. Theater*, p. 46, fig. 14-15.

⁽⁸⁾ P. MONTET, *l. l.*, p. 178, n. 5 ; cf. P. H. BOUSSAC, *Art a. arch.*, 1929, p. 74-83.

⁽⁹⁾ P. PERDRIZET, *Bronzes Fouquet*, n° 150, p. 86, pl. XXXV.

Le goût des « dénombrements complets » entraînerait à regarder, à travers les ateliers de Petosiris, ailleurs que du côté des litiers. Au *pronaos*, mur Nord, des orfèvres travaillent, vêtus à la grecque, à façonner certaines cornes à boire terminées par des têtes animales (gazelles, ou « lions cornus ») : fig. 5.



Fig. 5. — Ateliers d'art de Petosiris.

Nous connaissons trop mal encore le mobilier perse pour qu'on puisse assurer s'il y avait, ou non, de tels *rhytons* en Iran⁽¹⁾; du moins en Grèce, sur les

⁽¹⁾ Il y en a eu en Cappadoce, H. DE GENOUILLAC, *Céram. Cappad.*, t. II, pl. 14, etc., t. I,

Introd., p. 31 et seq., mais ils sont égypto-crétois! Il y en avait aussi en Lycie (Mon. des

reliefs votifs à l'Agathos Daimôn, dans les banquets dits « funéraires », ces sortes de vases sont très fréquents; ceux qui se terminent par des avant-corps d'animaux, fantastiques ou non, répondent, semble-t-il, à la définition précise de la *protomé*, citée par les inventaires hellénistiques déliens, notamment ⁽¹⁾; dans l'île même d'Apollon, j'ai trouvé de telles formes, adaptées à la céramique usuelle en argile. Or, c'est en Égypte qu'on a beaucoup perfectionné ces cornes à boire, simples ou doubles : au temps des premiers Lagides, précisément; le rhyton *διχέρας* figure au revers des monnaies d'Arsinoé ⁽²⁾. La mode devait s'être généralisée dès le temps de Ptolémée II ⁽³⁾.

Aussi bien, à travers les planches sur lesquelles se développe le décor du Tombeau de Petosiris, reconnaît-on, au passage, bien des produits d'une toreutique apparentée de fort près à celle des Alexandrins, et de goût plus ou moins *hellénistique*. Pl. VIII, le grand objet que l'on façonne, en bas, pourrait avoir été un cottabe, surmonté d'un Eros ailé (fig. 5-6) ⁽⁴⁾. Ce sont les processions du *pronaos* ou de la chapelle (travée de Sishou, notamment) qui nous font apercevoir le mieux les inventions riches, fantaisistes, et charmantes des orfèvres contemporains des premiers diadoques : vases entourés de fleurs, accostés de canards aux ailes battantes, ou de lionceaux affrontés, etc. ⁽⁵⁾ : il y a là tout un art industriel nouveau, de grand style, qu'il serait bien difficile de rapporter aussi aux environs de 460.

Enfin, l'examen des particularités du dessin, abordé par M. P. Montet, ne paraît guère, non plus, s'accorder aux conclusions qu'il nous proposerait ⁽⁶⁾. Les hardiesses — relatives —, les nouveautés — pas toujours heureuses — viennent-elles ici de la Perse? Il faudrait mieux connaître l'art « mineur » de

Néréides). Mais ils sont grecs, comme ceux du Louvre : CONTENAU, *Ant. orient.*, 1930, pl. 51-52.

⁽¹⁾ Cf. le grand rhyton en marbre de Pontios, au Musée des Conservateurs à Rome. La *protomé* délienne est mentionnée par exemple dans l'inventaire dit de Démarès, l. 108-109, voire en bien d'autres endroits (rhytons à têtes de lion, de cerf, etc.).

⁽²⁾ R. VALLOIS, *C. Rend. Ac. Inscr.*, 1929, p. 33.

⁽³⁾ Sur le rhyton *musical*, de Ctésibios, au

temple d'Arsinoé-Aphrodite du Zéphyrion, cf. l'épigramme d'Hédyllos, Athénée, XI, 497 d. Le beau rhyton de Toukh el Qarmous, au Caire, date de 300 avant J.-C.; cf. Fr. W. von BISSING, *Arch. Jahrb.*, XXXVIII-XXXIX, 1923-1924, p. 106-109.

⁽⁴⁾ *Tombeau*, I, p. 52. Sur la même planche, un vase ovoïde surmonté d'une tête animale; un *cyathos* (simpula).

⁽⁵⁾ *Tombeau de Petosiris*, pl. XX, pl. XXXV, pl. XLVI.

⁽⁶⁾ Cf. par exemple *l. l.*, p. 162.

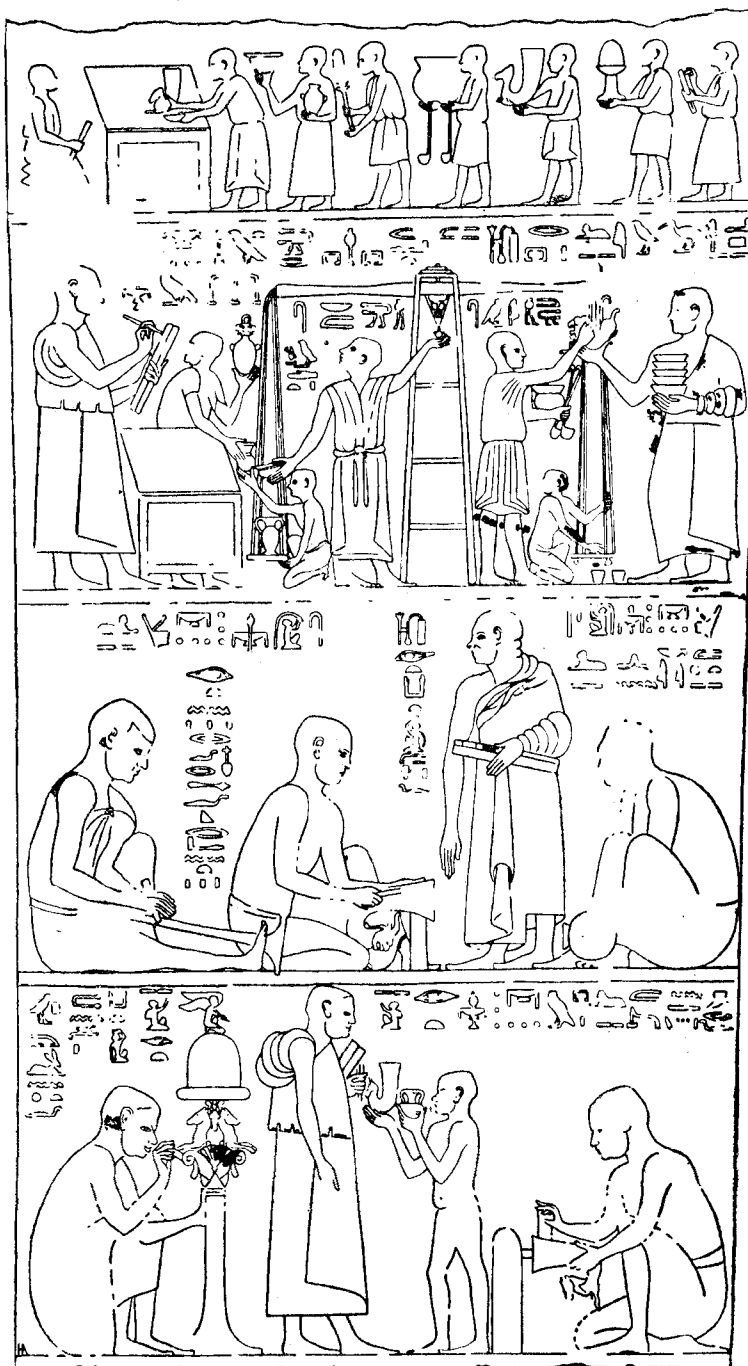


Fig. 6. — Ateliers d'art de Petosiris.

ce pays, pour en décider, semble-t-il. En tout cas, presque toutes les particularités anatomiques, ou celles du rendu de la perspective (coffrets ouverts), qui arrêtent le plus l'attention, — et par ailleurs, certaines qualités mêmes du style, comme la souplesse des mouvements! — pourraient autant s'inscrire à l'actif de l'influence *grecque*. On a eu raison de relever — M. G. Lefebvre, tout d'abord! — l'importance et la relative fréquence des figures présentées de face, dont quelques-unes évoquent des rapprochements si nettement helléniques⁽¹⁾. Si les personnages du Tombeau de Petosiris consentent, en règle, à ne montrer qu'une épaule, et révèlent « un canon nouveau substitué à l'ancien »⁽²⁾, il paraît assez difficile de faire honneur de ce progrès aux leçons de l'art perse, plutôt routinier; et cela pour avouer ensuite une récurrence, bien inattendue, pendant l'époque ptolémaïque... Pourquoi, en ces temps, l'Égypte n'aurait-elle plus été capable, tout d'un coup, de profiter des influences étrangères? Il y aurait beaucoup à dire, d'ailleurs, sur la manière dont on interprète parfois encore la position artistique d'Alexandrie, entre Égypte et Grèce⁽³⁾.

*
* *

Mais il semble qu'on puisse dès maintenant conclure, au terme d'observations qui ne prétendaient point à porter sur tout le détail⁽⁴⁾. Au moins répondent-elles, dans l'ensemble, aux arguments assemblés par M. P. Montet en faveur de son hypothèse *persique*. Et peut-être accordera-t-on, après cette révision du dossier du débat, que la prudence scientifique n'oblige personne à se ranger parmi ceux qui contestent aujourd'hui, assez imprudemment, je crois, les conclusions posées les premières⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Par exemple le vigneron de la scène de vendange (*pronaos*, mur Ouest, pl. XII, en bas), à type de Silène ionien : cf. *Tombeau*, I, p. 62.

⁽²⁾ P. MONTET, *l. l.*, p. 180.

⁽³⁾ Discussion trop générale pour être abordée ici, mais que remettent en question certaines observations de M. Meautis, à propos des *Bronzes antiques du Canton de Neuchâtel*, 1928; cf. G. LIPPOLD, *Philolog. Woch.*, 5 janvier 1929, p. 16.

⁽⁴⁾ Il y aurait certes encore beaucoup à relever, çà et là. Par exemple, (p. 169, n. 2 de l'article de M. P. Montet), ce qui est dit de l'histoire de l'introduction du coq serait à compléter, voire, partiellement, à réviser.

⁽⁵⁾ On voit que M. E. Cavaignac, assignant *l. l.*, le septennat de Petosiris aux années 406-399, « date qui paraît d'emblée la plus naturelle à tout historien » (?), pourrait passer en définitive pour hardi. Supposition n'est pas preuve.

Chronologiquement donc, et du moins à mon gré, le Tombeau de Petosiris garderait sa place là où M. G. Lefebvre l'avait situé d'abord : « quand les écoles indigènes produisent leur dernière floraison, lorsqu'apparaissent les premières manifestations de l'art grec »⁽¹⁾. Ainsi, après les reliefs de Psammaticchos-Nefersešm et de Za-Nofer, de Memphis décorés de processions analogues, où se manifeste, par le retour aux anciens tableaux memphites, à leur conception spatiale, un esprit « archaïsant »⁽²⁾. Ce qui s'ajoute, pour bien dater les frises de l'édifice du *Fassagi* des dernières années du IV^e siècle ou du début du III^e, c'est ce qu'on pourrait appeler cette surcharge pittoresque, cette exubérance *alexandrine*, que le premier éditeur des reliefs a si finement notée⁽³⁾. Les personnages des défilés sont comme comblés de couronnes, de guirlandes, de bouquets; ils s'avancent devant des parois fleuries, entraînant des animaux qui portent eux-mêmes à leur cou un faix épanoui de corolles. Cette procession n'est pas seulement, au reste, une parade des fleurs : parmi les vases, les corbeilles, les coffrets, les pièces d'orfèvrerie, les personnages féminins qui passent conduisent, ou portent parfois tendrement, un enfant qui joue et les embrasse⁽⁴⁾; un goût de malice et d'espièglerie, assez « hellénistique », a suggéré maintes fantaisies spirituelles : certain veau exhibe à son collier non plus une fleur, mais... un canard battant les ailes⁽⁵⁾; un porteur de cage, entre autres, est accompagné d'un taureau cravaté de... dix canards⁽⁶⁾! Les animaux du sacrifice n'entrent pas en action moins librement que les personnages humains; tel ruminant broute, tête levée, les tiges à sa portée; un autre cherche même à happer un oiseau⁽⁷⁾! Le goût d'exotisme qui a suggéré à l'Égypte des Lagides ses types ethniques si réalistes, a fait mêler enfin au cortège, présence non insolite, quelques nègres⁽⁸⁾...

⁽¹⁾ *Tombeau*, I, p. 31.

⁽²⁾ Les silhouettes ne sont plus superposées, et comme emmêlées, ainsi que dans l'art thébain.

⁽³⁾ *Tombeau*, I, p. 145 (première frise de la chapelle, pl. 35).

⁽⁴⁾ Pl. XLVI : deuxième frise de la chapelle (mur Ouest, soubassement : travée de Zed-thotefankh); cf. *Tombeau*, p. 180.

⁽⁵⁾ Pl. XXXV, registre médian (avec la femme n° 12).

Bulletin, t. XXX.

⁽⁶⁾ *Ibid.*, porteur n° 13 (homme); le détail se retrouve ailleurs (collier de quatre canards tués n° 3).

⁽⁷⁾ *Ibid.*, avec la femme du cortège n° 2; veau accompagnant le porteur n° 9; veau accompagnant le porteur n° 15.

⁽⁸⁾ Les trois derniers de la planche XXXV, registre du bas (n° 26-28, *Tombeau*, p. 148) : Miss BEARDSLEY, *The Negro*, 1929, ne les a pas notés.

Qui voudrait attribuer toute cette verve inventive à l'art achéménide du ^v^e siècle, dont nous connaissons, hélas! les roides défilés?

Aussi bien, si l'on accepte l'échec de l'exégèse persique, en ce qui concerne le Tombeau de Petosiris, les problèmes historiques que posent les textes çà et là inscrits, resteront peut-être plus faciles à éclaircir. Je me permets de penser qu'il eût été bien malaisé de rapporter, avec M. P. Montet ⁽¹⁾, les plaintes de Petosiris sur la domination étrangère ⁽²⁾, au premier empire achéménide, sous ce Cambyse dont on nous parle : donc de 530 environ à 522! Dans la suite de l'inscription susdite, Petosiris ajoute —, à la mention de son septennat comme *λεσώνης* de Thot, «alors qu'un roi des pays étrangers était en puissance sur l'Égypte» ⁽³⁾ — le détail orgueilleux de ce qu'il fit autour des temples pour réparer trop de maux. M. P. Montet voudrait qu'il y ait eu, en ces temps troublés, de bons rapports spéciaux entre les habitants d'Hermopolis et l'envahisseur ⁽⁴⁾; il prononce même — ce à quoi son hypothèse l'entraîne — que Petosiris y aurait contribué, récompensé un jour par le Grand Roi... Mais comment accorder, hélas! cette diplomatie rusée avec les doléances inscrites sur la pierre?

Des misères et des exactions du temps, le tableau brossé est bien noir, bien généralisé, *et bien hardi* ⁽⁵⁾, pour avoir été impunément tracé par un saint homme, de rang princier, qui eût été bénéficiaire des faveurs de l'oppressur ennemi! Combien tout devient plus clair, si l'on pense, avec M. G. Lefebvre, que les souvenirs attestés, encore si vifs, d'une cruelle sujétion, se rapportent rétrospectivement à la seconde domination persane, de 342 à 332. Les derniers Achéménides une fois chassés par le succès d'Alexandre, il devenait facile, voire habile! — sous des princes fort attachés à ménager, à séduire l'Égypte alexandrine —, de célébrer le bienfait de la délivrance : une tolérance religieuse générale dont un prêtre de Thot recueillait partout les preuves! Son philhellénisme, il est vrai, n'est pas explicitement proclamé; accordons-le ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ *L. l.*, p. 165.

⁽²⁾ Inscr. n° 81 (chapelle, travée de Sishou, l. 26-33).

⁽³⁾ *Tombeau*, p. 137.

⁽⁴⁾ P. 181. Il est vrai qu'il ajoute : «Les bons rapports ont pu exister sans que l'Égypte cessât

de souhaiter le départ des étrangers, et de guetter l'occasion favorable de les chasser». Mais alors...?

⁽⁵⁾ Cf. par exemple, *Tombeau*, I, p. 137; et les textes de même ordre cités *ibid.*, p. 10-11.

⁽⁶⁾ P. MONTET, *l. l.*, p. 165.

Mais sans la politique libérale des Lagides vis-à-vis des vieilles institutions sacrées de leur nouveau royaume, Petosiris eût-il pu parler... presque en Pharaon rénovateur du culte local⁽¹⁾, ou faire donner à son édifice funéraire l'allure, remarquée par les visiteurs, d'un *hiéron* égypto-grec? Quel Grand Roi l'eût jamais permis? Dans le moment même où Darius et ses successeurs achevaient — à leur bénéfice, — le canal de la mer Rouge, ils détruisaient çà et là ce qui pouvait déplaire à leur foi, à leurs yeux⁽²⁾.

M. P. Montet a reconnu (p. 161) que « bien que les Achéménides aient dominé l'Égypte pendant près de deux siècles », on n'avait jamais signalé jusqu'à lui « d'ouvrage sur lequel il fût possible de reconnaître la trace des idées et de l'art des Perses ». Ce fait, justement noté, eût pu mettre la science historique en garde : indice relativement défavorable, contre toute tentative de l'ordre de celle dont je viens de m'occuper ! Il faut craindre que la situation ne soit pas encore modifiée au bénéfice de l'Iran, et que nous ne demeurions, provisoirement au moins, réduits à ignorer, au Delta ou ailleurs, l'art égypto-persique⁽³⁾. Le Tombeau de Petosiris servira mieux, je crois, ceux qu'intéresse de longue date la plastique gréco-égyptienne. Aux environs de 300, c'est un témoin précieux.

CH. PICARD.

⁽¹⁾ Les Égyptiens n'ont jamais manqué, lorsqu'une domination étrangère avait insulté leurs traditions, de purifier les temples, et de marquer leur horreur vis-à-vis de pratiques religieuses imposées ; cf. pour la mutilation des statues assyriennes de Saqqarah, portées au désert, R. DUSSAUD, *Comptes Rendus Ac. Inscr.*, 21 déc. 1928.

⁽²⁾ Les exactions d'Ochos et de Bagoas ne sont pas les seules qui pourraient être signalées ; cf. *Tombeau*, I, p. 11 ; P. PERDRIZET, *Rev. Ét. gr.*, XXXIV, 1921, p. 64, n. 3.

⁽³⁾ Notons-le, en passant : le fait qu'il y a

certaines « aspects égyptiens » aux monuments de Persépolis (P. MONTET, *l. l.*, p. 161) ne prouvait pas grand'chose, ni surtout une bonne entente religieuse et politique entre les peuples : des Grecs, comme Téléphanès de Phocée, ont bien pu travailler aussi à la cour des Achéménides, ces destructeurs de l'Ionie. Les noms théophores égyptiens attestent maintenant l'installation d'Égyptiens, en Asie Mineure et dans l'Archipel, dès le v^e siècle au moins ; l'influence égyptisante signalée à Persépolis (DIODORE, I, XLVI, 4) peut être due à de telles migrations individuelles.



Le Sacrifice funéraire.

BIFAO 30 (1931), p. 201-227 Charles Picard

Les influences étrangères au tombeau de Petosiris: Grèce ou Perse? [avec 2 planches].

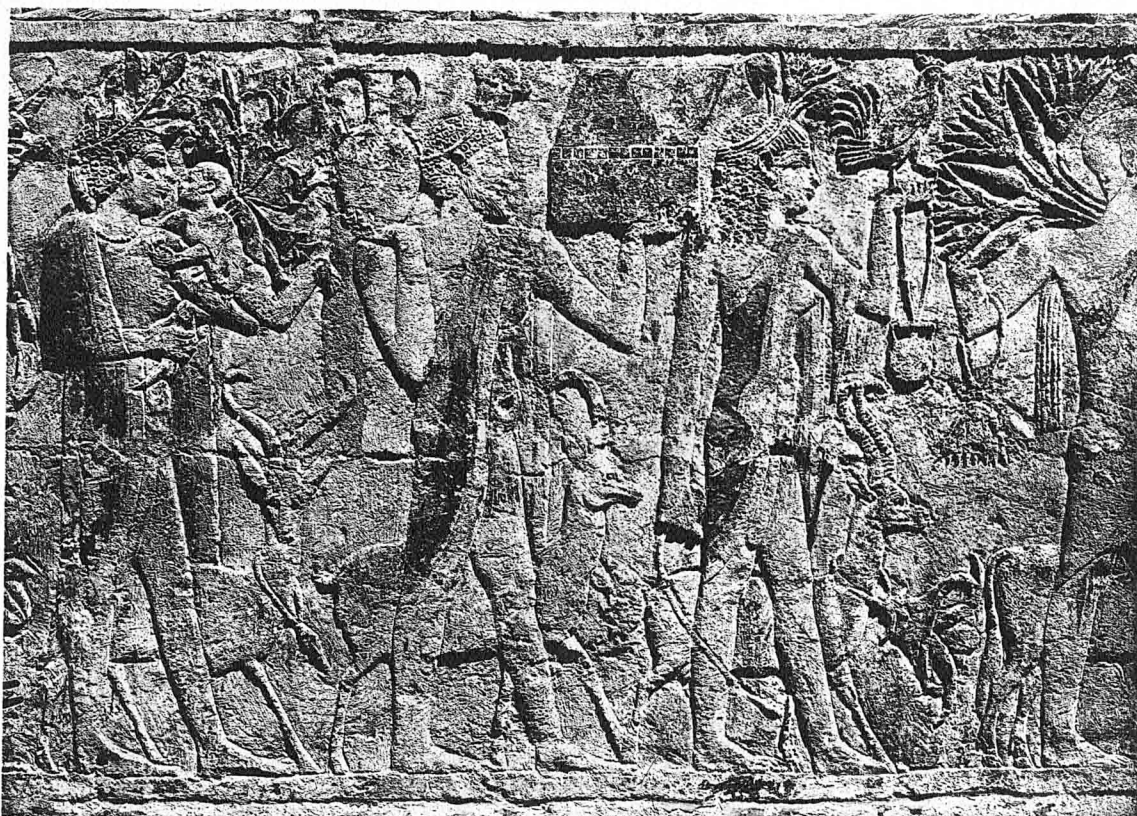
© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>

Ch. PICARD, *Les influences étrangères.*

J.P. CATALA FRÈRES, PARIS



Porteurs et porteuses d'offrandes.



Porteurs et porteuses d'offrandes.

BIFAO 30 (1931), p. 201-227 Charles Picard

Les influences étrangères au tombeau de Petosiris: Grèce ou Perse? [avec 2 planches].

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>

Ch. PICARD, *Les influences étrangères.*

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS